

27 février 2024

GATINEAU
POUR
LA
VIE



Intégration d'une œuvre d'art public Centre communautaire Saint-Gérard

Objectif de présentation : décision

Service des arts, de la culture
et des lettres

Comité plénier

Objectif de la présentation



Faire accepter par le conseil municipal la recommandation du jury de concours afin d'octroyer le contrat aux artistes lauréats pour la réalisation et l'installation de l'œuvre d'art public au centre communautaire Saint-Gérard du secteur de Gatineau dans le cadre du concours municipal d'intégration des arts à l'architecture.

Mise en contexte

Historique

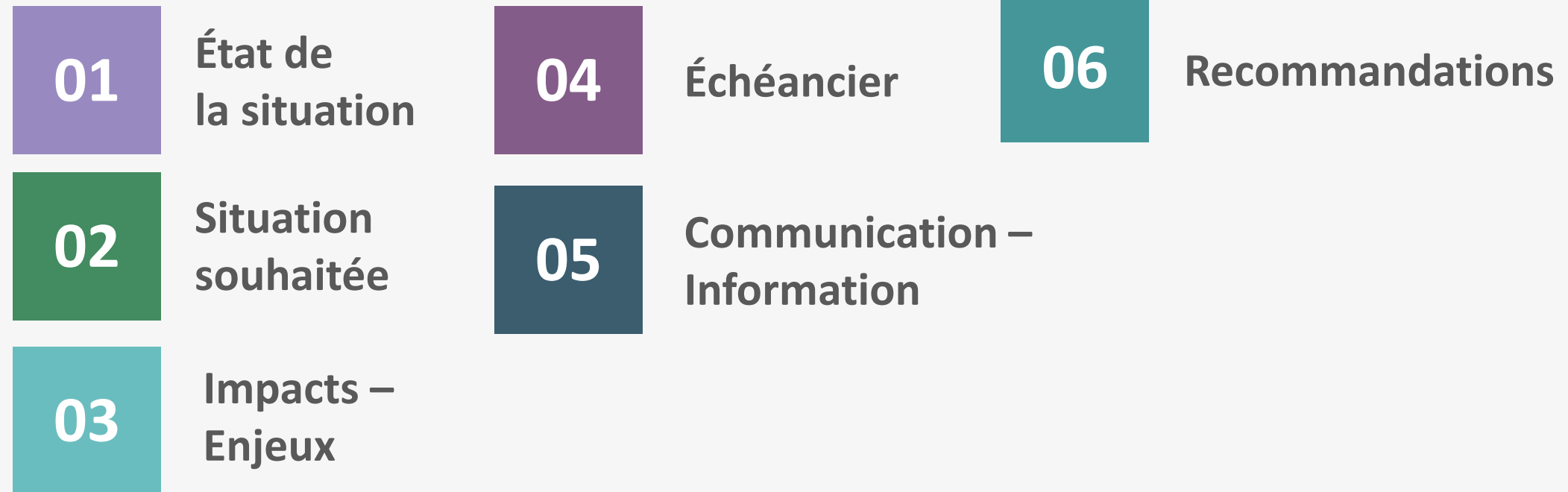
- Avril 2021 : incendie déclaré au centre communautaire Saint-Gérard.
- Mai 2022 : Obtention du budget total de reconstruction grâce à une subvention d'Infrastructure Canada dans le cadre du Fonds canadien de revitalisation des communautés.
- Juin 2023 : lancement d'un concours municipal d'intégration des arts à l'architecture pour doter le nouveau bâtiment d'une œuvre d'art public.

Mise en contexte

Pourquoi nous sommes ici

- Présenter la démarche et les résultats du processus d'intégration de l'œuvre d'art public au centre communautaire Saint-Gérard.
- Présenter les artistes lauréats, l'œuvre sélectionnée et les prochaines étapes de la démarche.

Plan de la présentation



État de la situation

Processus d'intégration de l'œuvre d'art public

Processus géré et encadré par le Service des arts, de la culture et des lettres

- Élaboration du programme d'intégration de l'œuvre au centre communautaire Saint-Gérard par des représentants du Service des arts, de la culture et des lettres, du Service des loisirs, du sport et du développement des communautés et du Service des infrastructures et des projets;
- Lancement d'un appel de concours aux artistes professionnels du Québec;
- Présentation devant jury des dossiers de candidatures reçus pour évaluation;
- Sélection des artistes lauréats par le jury.

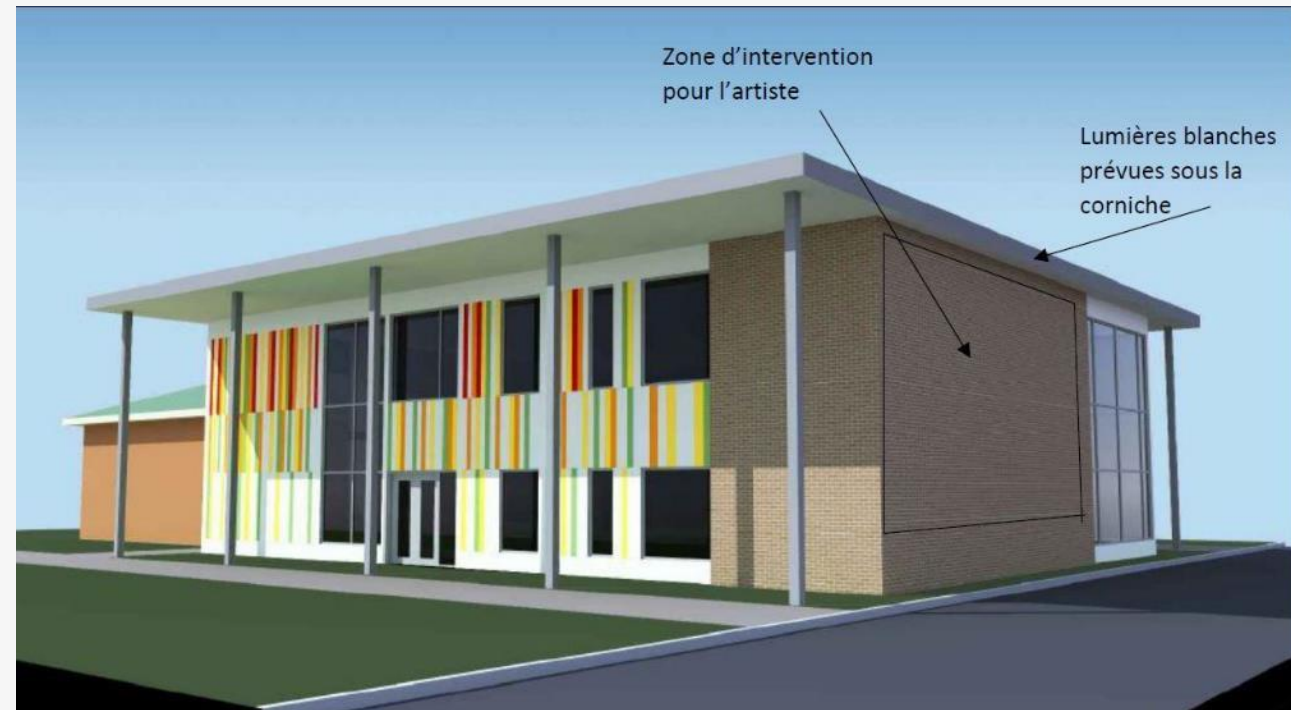
Programme d'intégration

Nature de l'intervention : œuvre en deux dimensions

Lieu de l'intervention : mur extérieur sur le côté du stationnement

Zone d'intervention : Mur : 9 m (H) x 11,5 m (L).

- L'artiste doit s'inspirer de la nature;
- L'œuvre doit être de facture contemporaine;
- L'œuvre doit être créée sur un support de qualité et léger afin de ne pas endommager le nouveau mur de briques.



Critères d'évaluation de la proposition

- L'excellence et la qualité des projets artistiques antérieurs;
- La créativité et l'originalité de la démarche artistique;
- La qualité artistique de la proposition;
- L'intégration du projet à l'architecture du bâtiment;
- L'impact visuel de l'œuvre dans l'espace d'implantation.

Situation souhaitée

Objectifs

Artistique

Faire rayonner l'œuvre *Nature 1* des artistes Julien Boisseau et Catherine Ouellet-Cummings au centre communautaire Saint-Gérard.

Aménagement

Intégrer l'œuvre à l'architecture du nouveau centre communautaire Saint-Gérard et en favoriser l'appropriation par la population de Gatineau.

Les artistes lauréats

Julien Boisseau et Catherine (collectif *L'abricot*)

- Artistes multidisciplinaires de Montréal;
- Co-fondateurs de l'entreprise de communication et de création artistique *L'abricot*;
- Co-fondateurs du magazine pour enfants *Grilled-cheese*;
- Réalisation de plusieurs murales et œuvres au sol à Montréal;
- Réalisation d'une œuvre sculpturale pour le Sentier culturel, édition 2023.



Les artistes lauréats

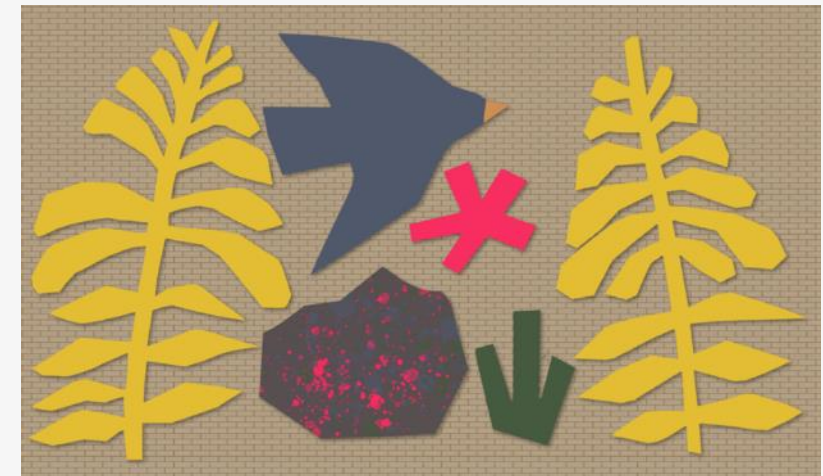


Une maison, un chien, un oiseau, 2022
Murale réalisée avec les jeunes du YMCA du Sud-Ouest, Pointe-Saint-Charles
40 pi x 30 pi



Rat de bibliothèque, 2023
Panneaux ABS, fibre de verre et bois
8pi x 10 pi
Sentier culturel de Gatineau

L'esquisse de l'œuvre *Nature 1* des artistes *Julien Boisseau et Catherine Ouellet – Cummings (L'abricot)*



Peinture sur alupanel découpé

L'œuvre *Nature 1*

- Puisse son inspiration dans la nature et le découpage des formes de papier;
- Crée une narration à partir d'éléments de la faune et de la flore québécoise;
- Parle de résilience grâce à la représentation d'espèces indigènes comme la fleur de solidago, une plante robuste et pollinisatrice;
- Attire le regard du visiteur par le caractère naïf des formes et les couleurs vives;
- S'intègre à l'architecture du bâtiment, à ses fonctions et à ses utilisateurs.

Impacts et enjeux

Les coûts



- Budget de réalisation et d'installation de l'œuvre : 33 449 \$ (taxes incluses).
- Coût pour le processus d'intégration de l'œuvre au centre communautaire : 36 649 \$ (taxes incluses).
- Totalité de la somme prise à même le budget de construction du centre communautaire Saint-Gérard.

Items	Montant	Pourcentage du budget
Frais de jury	500 \$	1,4 %
Frais finaliste	700 \$	1,9 %
Création de l'œuvre – Contrat à l'artiste lauréat	33 449 \$	91,2 %
Plaque d'interprétation et inauguration	2 000 \$	5,5 %
Total :	36 649 \$	100 %

Échéancier

Étapes à venir

**19 mars
2024**

1. Présentation au CM
Adoption par le conseil municipal de l'œuvre sélectionnée par le jury

**Année
2024**

2. Production de l'œuvre
Production de l'œuvre par l'artiste lauréate

2025 – à la suite de la livraison du bâtiment

3. Installation / inauguration
Dévoilement de l'œuvre au public

Communication - Information



Étapes de communication

ÉTAPE 1 | Émission d'un communiqué – Annonce des artistes lauréats (février 2024)

ÉTAPE 2 | Installation de la plaque de l'œuvre (2025)

ÉTAPE 3 | Photo op lors du dévoilement de l'œuvre (2025)

ÉTAPE 4 | Activité de médiation culturelle (2025)

Recommandations

CP-
ACL-
2024-01

Accepter la recommandation des membres du jury pour la sélection de l'œuvre *Nature 1* des artistes Julien Boisseau et Catherine Ouellet-Cummings au centre communautaire Saint-Gérard dans le cadre du concours municipal d'intégration des arts à l'architecture.

CP-
ACL-
2024-02

Entériner le contrat d'exécution d'œuvre d'art entre la Ville de Gatineau et les artistes, Julien Boisseau et Catherine Ouellet-Cummings, au montant de 33 449,25\$ taxes incluses pour la réalisation et l'installation de l'œuvre *Nature 1*.

CP-
ACL-
2024-03

Autoriser la mairesse ou en son absence, la mairesse suppléante et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ou l'assistante-greffière à signer le contrat d'exécution pour la réalisation de l'œuvre *Nature 1* entre la Ville de Gatineau et les artistes, Julien Boisseau et Catherine Ouellet-Cummings, ainsi que toute modification ou avenant audit contrat.

**CP-
ACL-
2024-04**

Autoriser le trésorier à émettre les chèques aux artistes lauréats selon les modalités du contrat, et ce, sur présentation de pièces justificatives préparées par le Service des arts, de la culture et des lettres.

**CP-
ACL-
2024-05**

Autoriser le trésorier à ajuster le portefeuille d'assurances.

Annexe

Composition du jury de concours

Jury composé de cinq (5) membres :

- Un représentant du Service des arts, de la culture et des lettres;
- Un représentant du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;
- Un artiste professionnel en arts visuels;
- L'élu du district;
- Un citoyen.